

**DÉCISION PORTANT NOMINATION EN
QUALITÉ DE COORDONNATEUR MEDICAL DE
L'UNITE DE CHIRURGIE AMBULATOIRE
N°2025-004**

La Directrice,

- Vu les articles L.6143-7 et suivants du Code de la Santé Publique,
- Vu l'article R.6146-4 du Code de la Santé Publique ;
- Vu la candidature de Monsieur le Docteur Walid AYACHI ;
- Vu l'avis favorable de Monsieur le Docteur Philippe RAGUÉ, chef du pôle Chirurgie Médico-Technique ;
- Vu la codécision de la Directrice et du Président de la Commission Médicale d'Établissement, en date du 21 janvier 2025 ;

NOMME

Monsieur le Docteur Walid AYACHI en qualité de coordonnateur médical de l'Unité de Chirurgie Ambulatoire à compter du 21 janvier 2025 pour une durée de 4 ans.

Fait à Vienne,

Le 21 janvier 2025

La Directrice
Céline VIGNÉ



N° FINESS



380000174